

AVIS DE CONCOURS POUR UN POSTE MENANT A LA PERMANENCE EN COMPTABILITÉ

L'École d'administration des affaires dans la Faculté de gestion à l'Université Laurentienne accepte les demandes de candidats possédant les qualifications adéquates pour pourvoir un poste menant à la permanence au rang de professeur(e) adjoint(e) avec une spécialisation en comptabilité. La langue d'enseignement est le français. De préférence, la personne entrera en fonction le **1^{er} juillet 2025**.

Les candidats doivent avoir parachevé le doctorat avant l'entrée en fonction. Les personnes qui poursuivent actuellement des études doctorales pourront être considérées pour ce poste si elles s'engagent à entreprendre ou à compléter leur doctorat dans un délai raisonnable. Bien qu'une expérience pertinente soit considérée un atout, les qualifications ci-dessous sont essentielles :

- Être titulaire d'un diplôme en comptabilité ou dans un domaine pertinent;
- Démontrer la capacité d'enseigner efficacement au premier cycle ainsi qu'aux cycles supérieurs en comptabilité et un engagement envers l'excellence pédagogique et universitaire, la promotion d'un milieu sécuritaire, englobant et accueillant d'apprentissage et l'avancement du mandat bilingue et triculturel de l'Université Laurentienne;
- Faire preuve d'un solide dossier de recherche et d'érudition avec la possibilité de collaborer avec les collègues, d'obtenir des subventions et de nouer des collaborations internes et externes pluridisciplinaires ou intersectorielles;
- S'engager à favoriser un milieu hétérogène, inclusif et vibrant de travail et d'études.

La possession du titre professionnel de Comptables Professionnels Agréés (CPA) au Canada ou la possibilité d'y être admissible seraient considérés comme un atout.

En plus d'une participation et d'une collaboration actives à l'enseignement et à la recherche, la personne choisie aura une présence sur le campus et apportera des contributions par son service à l'École, à la Faculté, à l'Université et à la communauté.

L'École d'administration des affaires fait partie de la faculté de gestion. Elle offre actuellement les programmes de *Bachelor of Business Administration (BBA, 4 ans)*, de baccalauréat en administration des affaires (BAA, 4 ans), et de *Master of Business Administration (MBA)*, ainsi qu'un certain nombre de programmes de perfectionnement professionnel. La faculté de gestion inclue également l'École d'administration des sports qui offre le *Honours Bachelor of Commerce in Sports Administration (HB Com SPAD)*. La population étudiante profite de cours à faible effectif qui s'avèrent essentiels à un style d'apprentissage en collaboration, aux travaux de groupe et à la méthodologie d'enseignement fondée sur les cas. Les programmes de BBA et de MBA sont offerts aussi en ligne à des personnes de tous les horizons. La Faculté a conclu de nombreuses ententes d'articulation avec des collèges ontariens et des universités de pointe en Chine, ouvrant ainsi des possibilités d'enseignement et de collaboration de recherche à l'étranger, ainsi que des ententes d'échange d'étudiants avec des universités diverses dans le monde. Il est attendu que les membres du corps professoral prêtent entièrement leur appui aux

objectifs touchant le processus d'assurance de l'apprentissage et les principes pour l'enseignement de la gestion responsable.

Située sur le territoire Atikemeksheng Anishnawbek à Sudbury, en Ontario, l'Université Laurentienne sert quelque 8 000 étudiants et est l'une des deux universités bilingues de la province. Elle s'engage à respecter son mandat bilingue et triculturel et offre une expérience hors pair en anglais et en français, ainsi qu'une approche globale de l'éducation autochtone. Le magnifique campus boisé de la Laurentienne est entouré de lacs d'eau douce, de terrains de conservation de la nature et de centaines de kilomètres de pistes de cross-country et de randonnée. La Laurentienne se trouve dans le centre géographique du Grand Sudbury, la ville la plus peuplée du nord de l'Ontario (160 000 habitants), et entretient des liens étroits et productifs avec Science Nord, SNOLAB, Horizon Santé-Nord et divers établissements postsecondaires.

Dossier de demande

Un dossier complet de demande comprend tout ce qui suit :

- une lettre de présentation (qui comprend l'un des deux énoncés ci-dessous touchant la citoyenneté ou le statut de résident)
- un curriculum vitae à jour
- un énoncé de l'expérience et des intérêts actuels et potentiels d'enseignement
- un énoncé des intérêts actuels et potentiels de recherche
- les coordonnées de trois répondants du domaine universitaire

Veuillez envoyer le dossier de demande avec tous les documents précisés dans un seul fichier PDF au Vice-rectorat aux études à postes-corpsprofessoral@laurentienne.ca avec l'objet « *Demande de poste au corps professoral en en comptabilité* ». La date limite pour la réception des dossiers est le 1^{er} mars 2025 ou jusqu'à ce que les postes soient pourvus.

L'Université Laurentienne est une communauté englobante et accueillante et encourage les candidatures de membres de communautés qui recherchent l'équité, y compris les femmes et les personnes racialisées, autochtones, handicapées et de toutes orientations sexuelles et identités et expressions sexuelles. La politique de bilinguisme de l'Université Laurentienne (section 7.3.b) contient une disposition concernant l'exigence linguistique pour les personnes qui s'identifient comme membres des Premières Nations, métisses ou inuites (<https://laurentienne.ca/bilinguisme>). Puisque les membres du corps professoral font partie de l'Association des professeurs de l'Université Laurentienne (APUL), les candidats sont priés de consulter la Convention collective à www.lufappul.ca.

L'Université Laurentienne se fait un devoir d'offrir une expérience englobante et sans obstacle aux personnes ayant des besoins en matière d'accessibilité. Il est possible de demander des adaptations à tout stade du processus de recrutement. Veuillez communiquer avec le Vice-rectorat aux études pour obtenir de plus amples renseignements (pvpa@laurentienne.ca).

Toutes les personnes qualifiées sont invitées à poser leur candidature, mais, conformément aux exigences en matière d'immigration au Canada, les citoyens canadiens et les résidents permanents au Canada auront la priorité.

Afin de se conformer aux lois fédérales, l'Université doit compiler des statistiques sur le nombre de candidats à chaque poste affiché qui sont citoyens canadiens ou résidents permanents. Il n'est pas nécessaire d'indiquer la citoyenneté ou le pays d'origine. On doit toutefois inclure l'énoncé « Je suis citoyen canadien/résident permanent du Canada » ou « Je ne suis pas citoyen/résident permanent du Canada », sans quoi le dossier sera considéré comme incomplet.

****Si le budget est approuvé par le Conseil des gouverneurs***